

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Génie des bioproductions et de l'agroalimentaire

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Cette formation, ouverte en 2005, est portée par le département Génie biologique de l'Institut universitaire de technologies (IUT) du Limousin (site de Limoges). Les enseignements se déroulent à l'IUT et cette licence professionnelle (LP) accueille des étudiants en formation initiale classique, en apprentissage et en contrat de professionnalisation. Le Centre de formation d'apprentis de l'enseignement supérieur de l'Université (CFA Sup Limoges) se charge de l'inscription des apprentis ainsi que de leur suivi par l'intermédiaire du livret d'apprentissage.

Cette LP a été élaborée au niveau national par l'assemblée des chefs de département de Génie biologique, option Industries agroalimentaires et biologiques pour répondre aux besoins nationaux des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) des secteurs concernés, en cadres techniques spécialisés dans la gestion de la qualité et dans le suivi de la réglementation, secteurs d'activité fortement exigeants en termes d'hygiène et de sécurité sanitaire.

### Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de cette LP, les compétences à acquérir ainsi que les métiers visés sont clairement énoncés au sein du rapport d'autoévaluation ainsi que dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'objectif professionnel de cette formation est de former des cadres intermédiaires (niveau II) aptes à la mise en place et à la gestion du système qualité dans les industries qui font appel à l'utilisation et/ou à la transformation de matériels biologiques.</p> <p>Les principales activités concernent la mise en place et la gestion du système qualité, la surveillance de la sécurité sanitaire et la participation à l'innovation.</p> <p>L'ensemble des cinq unités d'enseignement (UE) figurant au sein du tableau récapitulatif permettent d'atteindre les objectifs de cette formation. On constate une bonne adéquation entre objectifs, compétences à acquérir et métiers visés.</p>
Organisation
<p>Cette formation, ouverte en 2005, est portée par la composante IUT du Limousin, département Génie biologique. Les enseignements se déroulent à l'IUT et cette LP accueille des étudiants en formation initiale, en apprentissage et en contrat de professionnalisation. Elle comporte cinq UE : les trois UE du premier semestre (460 heures) permettent aux étudiants d'acquérir les notions fondamentales en biochimie, physicochimie, analyse sensorielle, sécurité, qualité en industrie agroalimentaire (IAA), législation etc. Les deux UE du second semestre sont consacrées au projet tuteuré (150 heures) et au stage (16 semaines en formation initiale et 35 semaines pour les alternants).</p>

<p>Le CFA Sup Limoges se charge de l'inscription des apprentis ainsi que de leur suivi par l'intermédiaire du livret d'apprentissage. Par contre, il n'y a pas d'information dans le dossier sur la manière dont sont gérés les différents groupes d'étudiants (formation initiale et alternants) et s'il existe (ou pas) une pédagogie différenciée et spécifique aux alternants.</p> <p>Grâce à un changement du choix de mention mettant en évidence des compétences acquises en lien avec les « métiers de la qualité », la lisibilité de cette formation par les entreprises a été améliorée depuis 2014 comme l'atteste l'augmentation du nombre d'étudiants suivant la formation par apprentissage.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Cette formation correspond à une poursuite d'études pour les étudiants possédant un diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Génie biologique</i>, option Industries agroalimentaires et biologiques délivré par l'IUT de Limoges. Elle pourrait constituer également une sortie professionnelle pour les étudiants de la deuxième année de licence (L2) mention <i>Biologie, santé</i> de la Faculté des sciences et techniques de Limoges même si actuellement très peu d'étudiants de L2 suivent cette formation.</p> <p>Cette licence professionnelle attire des étudiants des territoires centre et sud-ouest, riches en industries agroalimentaires. Les partenariats professionnels sont d'ailleurs de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux pratiques (TP) d'analyse sensorielle sont effectués dans l'entreprise Goût et couleurs à Limoges. A partir de l'année 2016-2017, une séance de TP sera effectuée au CIBIAL (Centre d'innovation pour les biotechnologies et les industries agroalimentaires en Limousin), proche du département Génie biologique de l'IUT. du Limousin.</li> <li>- La société Limousin Qualité Conseil offre l'opportunité de délivrer une attestation de formation de deux jours à l'audit interne, selon le référentiel ISO 9001 version 2015, à chacun des futurs diplômés de licence professionnelle, plus-value intéressante pour leur insertion professionnelle.</li> </ul> <p>Des LP aux thématiques assez voisines existent à La Rochelle, Bordeaux ou Toulouse, mais il n'y a pas de concurrence entre elles. Elles abordent la question de la sécurité sanitaire (Toulouse), de l'hygiène, sécurité et environnement (Bordeaux) ou de l'industrie de l'alimentation (La Rochelle).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>D'après les tableaux indiquant la répartition des enseignements entre enseignants de l'établissement et professionnels, sur les 460 heures comptabilisées, 150 heures (33 %) sont effectuées par les enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement, dont 93 heures par des enseignants-chercheurs, et 307 heures (67 %) par des professionnels dont 50 % sur des sujets correspondants au cœur de métier.</p> <p>Les professionnels sont donc très impliqués dans cette formation et sur des questions essentielles liées au cœur de métier telles que management de la qualité, gestion des risques etc. Toutefois, ils sont majoritairement issus de cabinets de consultants et non d'entreprises, ce qui est regrettable.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>D'après les données indiquées dans les différents tableaux concernant effectifs et insertion, le nombre d'étudiants par promotion varie entre 22 (2014-2015) et 29 (2013-2014) avec une augmentation du nombre d'apprentis, 6 sur 23 en 2015-2016, et l'apparition de contrats de professionnalisation, 7 sur 23, en 2015-2016.</p> <p>En 2015-2016, la majorité des étudiants (14) sont issus de DUT, cinq sont issus de classes de brevet de technicien supérieur ou de brevet de technicien supérieur agricole (BTS-BTSA), un étudiant provient de L2 et trois d'autres formations. Cependant, la répartition suivant l'origine de la formation est d'ordinaire plus équilibrée entre DUT et BTS-BTSA (moitié-moitié) et l'accès des étudiants de L2 à cette formation pourrait être améliorée par une politique d'informations ciblée qui n'est pas discutée dans le dossier.</p> <p>Le nombre de dossiers reçus est de l'ordre de 70 avec un pic en 2014-2015 (87) soit un taux de pression de 3,95. La grande majorité provient de l'ex région Limousin.</p> <p>S'agissant de l'insertion professionnelle, les chiffres indiqués sont ceux de l'enquête nationale à 30 mois complétés par ceux provenant d'une enquête interne en 2016. D'après les résultats de l'enquête nationale, l'insertion professionnelle est de l'ordre de 70 % (en emploi/nombre de répondants) et du même ordre d'après l'enquête interne pour les promotions 2013, 2014 et 2015. Les poursuites d'études sont à maîtriser ; elles dépassent quelquefois les 20 % (25 % promotion 2013).</p> <p>En conclusion, il s'agit d'une formation attrayante avec des effectifs corrects et comportant des étudiants issus essentiellement de DUT et BTS-BTSA, pratiquement pas de L2, avec plus de la moitié en alternance. L'insertion professionnelle est satisfaisante, les emplois correspondent aux métiers visés par la formation : responsable ou assistant qualité dans les secteurs de l'agroalimentaire et en laboratoires d'analyses essentiellement.</p>

<b>Place de la recherche</b>
<p>La LP est une formation à visée professionnelle, néanmoins des enseignants-chercheurs intervenant dans cette LP font partie d'équipes de recherche dans le domaine de l'analyse biochimique (chromatographie liquide haute performance), de la biologie moléculaire (détection d'organismes génétiquement modifiés - OGM), de l'immunologie (détection d'allergènes) et de la microbiologie industrielle et alimentaire. Cependant les laboratoires d'appartenance de ces enseignants-chercheurs ne sont pas mentionnés.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Les compétences à acquérir à l'issue de cette formation sont clairement énoncées au sein de la fiche RNCP. Toutefois, la place importante d'intervenants professionnels, les projets tuteurés, les stages, le nombre grandissant d'alternants permet une adéquation des enseignements et des pratiques avec les problématiques actuelles des entreprises. Pour les apprentis, le livret d'apprentissage permet aux tuteurs (établissement et entreprise) de vérifier la progression des apprentissages et celle de l'acquisition des compétences.</p> <p>L'attestation de « formation audit interne » délivrée par l'un des professionnels contribue à la valorisation des compétences professionnelles des étudiants.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le projet tuteuré est d'une durée de 150 heures pour tous les étudiants, formation initiale et alternants et comporte deux parties de 75 heures chacune. La première consiste en une recherche bibliographique liée au sujet du projet pour les étudiants en formation initiale et sur la présentation de l'entreprise d'accueil pour les alternants. Dans la seconde partie, tous les étudiants intègrent le lieu du stage.</p> <p>Le stage est d'une durée de 16 semaines pour les étudiants en formation initiale classique et de 35 semaines pour les alternants.</p> <p>Projets tuteurés et stages sont évalués sur la base d'une soutenance orale et sur la présentation d'un rapport écrit. Cependant, la constitution des jurys de soutenance de stage n'étant pas détaillée, on peut se demander comment sont évaluées les compétences professionnelles acquises.</p> <p>Le projet tuteuré est crédité de 9 crédits européens (ECTS) et le stage de 22 ECTS, soit plus de la moitié des ECTS pour projet tuteuré et stage. On peut s'interroger sur les raisons d'une place aussi importante (31 ECTS) accordée aux projets tuteurés et stages.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La formation comporte 40 heures d'anglais dont 6 heures consacrées à la préparation du <i>Test of English for International Communication</i> (TOEIC). Les étudiants qui le souhaitent peuvent ensuite passer l'examen du TOEIC lors de la session officielle, en bénéficiant des tarifs préférentiels négociés pour l'ensemble des étudiants de l'IUT du Limousin (50 euros pour l'année 2016).</p> <p>Cette LP accueille quelques étudiants étrangers chaque année (un à deux). Le recrutement se fait sur dossier et éventuellement entretien téléphonique afin d'évaluer le niveau de français oral. Il n'y a pas d'information sur les réussites et l'insertion des étudiants étrangers.</p> <p>Quelques étudiants, 5 % d'une promotion, effectuent leur stage à l'étranger (Maroc, Gabon), certains dans le cadre d'Erasmus (Luxembourg).</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Depuis la promotion 2016-2017, la sélection est effectuée sur dossier et sur entretien réalisé par l'équipe pédagogique soit au département Génie biologique de l'IUT du Limousin à Limoges, soit par téléphone. Il permet de préciser le projet professionnel de l'étudiant et l'adéquation de celui-ci avec la formation.</p> <p>Chaque étudiant bénéficie d'un suivi par un enseignant référent pendant son année de formation. Ce tutorat permet de préciser le projet professionnel, de vérifier l'acquisition des compétences, d'aider dans la recherche de stage ainsi que la préparation de celui-ci. Cet enseignant effectue une visite de stage ainsi qu'un suivi téléphonique avec le maître de stage de l'entreprise d'accueil. Les conditions de ce suivi (nombre d'étudiants par enseignant référent) méritent d'être explicitées pour évaluer son efficacité.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Cette LP est accessible en formation initiale classique, en apprentissage ainsi qu'en contrat de professionnalisation, le dossier ne précisant pas les modalités d'organisation. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux dirigés ou travaux pratiques.</p> <p>Dans le cadre de certains enseignements (gestion de production), les étudiants sont formés à l'utilisation de l'outil informatique, par exemple aux logiciels de gestion de production assistée par ordinateur (GPAO).</p> <p>L'utilisation de pratiques pédagogiques faisant appel aux outils numériques n'est pas précisée. Aucun élément du dossier ne permet d'évaluer si la formation a mis en place des dispositifs permettant l'accueil d'étudiants en situation particulière (handicap, sportif de haut niveau etc.). L'accès à la formation par des procédures du type validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP) est cité dans la fiche RNCP.</p> <p>A noter qu'à compter de la promotion 2016-2017, les étudiants pourront participer au « projet Voltaire » avec possibilité d'entraînement en ligne pour obtenir la certification Voltaire (reconnaissance de la maîtrise de l'orthographe). On peut s'étonner de la nécessité de ce dispositif pour des étudiants de niveau Bac+3.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le contrôle des connaissances résulte uniquement d'un contrôle continu, ce qui ne favorise ni l'autonomie des étudiants d'un point de vue organisationnel, ni leur esprit de synthèse. Les UE pour lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement acquises, la compensation existe entre UE.</p> <p>Le stage et le projet tuteuré sont évalués dans le cadre des modalités de contrôle fixées annuellement par l'équipe pédagogique et transmise aux étudiants en début d'année. Le nombre d'ECTS attribués au stage et au projet tuteuré (31) correspond à plus de 50 % du nombre d'ECTS délivrés par la formation. Du fait de la compensation entre les UE, ceci peut contribuer à un investissement plus faible des étudiants pour l'acquisition des connaissances des UE théoriques. Il conviendrait de revoir les modalités d'attribution des ECTS pour équilibrer à 30 ECTS par semestre comme attendu dans le cadre du LMD (licence-master-doctorat).</p> <p>Le jury composé de trois enseignants et de deux professionnels se réunit en fin d'année universitaire.</p> <p>L'attribution de la licence professionnelle s'effectue, conformément à l'arrêté de 1999, à tout étudiant ayant une moyenne générale supérieure ou égale à 10 ainsi qu'une moyenne supérieure ou égale à 10 à l'ensemble stage plus projet tuteuré.</p> <p>Le point évaluation des étudiants est peu renseigné au sein du dossier d'autoévaluation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Toutes les compétences sont évaluées à partir des données très détaillées décrites dans la fiche RNCP. Chaque étudiant est suivi par un enseignant qui l'accompagne tout au long de l'année en tenant compte de son projet professionnel. Cet enseignant référent vérifie l'acquisition des compétences organisationnelles lors de la recherche du stage et lors de sa visite de stage et du suivi téléphonique avec le maître de stage de l'entreprise d'accueil. Une partie de l'UE3 participe également à l'évaluation des compétences transversales.</p> <p>Les étudiants en apprentissage disposent d'un livret d'apprentissage délivré par le CFA SUP Limoges. Ce livret est complété par le maître d'apprentissage et par l'enseignant qui effectue le suivi de l'alternant. Un livret similaire va être conçu pour les étudiants en contrat de professionnalisation.</p> <p>Les compétences professionnelles sont énumérées dans le supplément au diplôme ainsi que dans la fiche RNCP.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le rapport d'autoévaluation montre un bon investissement de l'équipe pédagogique dans le suivi des diplômés qui est réalisé par des enquêtes menées par l'Observatoire universitaire des parcours étudiants (OUPE) ainsi que par des enquêtes internes par téléphone annuellement ou par un suivi des anciens étudiants à l'aide de sites internet de type Viadeo ou LinkedIn.</p> <p>Une enquête interne (2016) probablement en lien avec l'autoévaluation de la formation a été menée. Cette enquête présente un nombre de répondants plus élevé (en moyenne 70 %) sur les trois dernières promotions par rapport à celui obtenu (56 %) par l'enquête nationale.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

A la lecture du dossier, l'équipe pédagogique cherche constamment à faire évoluer la formation pour maintenir le contenu pédagogique en connexion directe avec les problématiques des entreprises du secteur. Le conseil de perfectionnement, composé de deux enseignants de l'Université de Limoges et de trois professionnels se réunit chaque fin d'année. Deux comptes rendus figurent en annexe du rapport d'autoévaluation, les remarques et conclusions permettant l'amélioration continue de la formation. Le conseil de perfectionnement mériterait d'être élargi aux étudiants et anciens diplômés. On constate par ailleurs une grande similitude dans sa composition avec le jury, une diversification serait opportune. Afin d'évaluer la formation, une fiche est transmise aux étudiants à partir de l'année 2015-2016 ; précédemment elle se faisait oralement.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La bonne insertion professionnelle sur des emplois correspondants aux métiers visés.
- Des partenariats professionnels de qualité.
- Une formation accessible en apprentissage et en contrat de professionnalisation.
- Un soutien aux étudiants souhaitant se présenter au TOEIC.
- Une bonne description des compétences et bon investissement de l'équipe pédagogique dans le suivi des diplômés.

### Points faibles :

- L'absence d'étudiants au sein du conseil de perfectionnement.
- Le manque d'informations précises sur les modalités de l'alternance.

### Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation de qualité, bien ancrée dans le tissu économique régional et répondant bien aux besoins des partenaires professionnels. Sa bonne lisibilité auprès des entreprises permet une insertion rapide des diplômés dans des activités professionnelles en adéquation avec les compétences délivrées par la formation. Cette insertion est aussi favorisée par le développement de l'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation). Toutefois, l'attention des responsables de cette formation devrait être attirée sur l'utilisation exclusive du « contrôle continu » en modalités de contrôle des connaissances.

Si les conclusions du conseil de perfectionnement (à élargir) permettent une adaptation constante de la formation, il serait néanmoins souhaitable que les responsables de cette formation se rapprochent de l'Association nationale et régionale des industries agroalimentaires (ANIA) afin d'anticiper l'évolution des besoins (quantitatifs et qualitatifs) dans le domaine.

# Observations de l'établissement



Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS



Affaire suivie par  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/VL/1200

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation de Licence Professionnelle « Métiers de la Qualité, Génie des Bioproductions et de l'Agroalimentaire ».**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

